

VEGA TT (Vic Eauze Gascogne Armagnac Tennis de Table) : changement de comité directeur et des projets pour la saison à venir



VEGA TT (Vic Eauze Gascogne Armagnac Tennis de Table) : changement de comité directeur et des projets pour la saison à venir

Le 24 juin 2023 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de fin de saison du VIC EAUZE GASCOGNE ARMAGNAC TENNIS de TABLE.

Le quorum étant atteint le secrétaire général, Guy VANDENBERGHE, a ouvert la session suite à la vacance du poste de Président.

Tour à tour, Céline BRETIN, Cyril HENRY, Ghislain WERGUET, les vice-présidents en charge des 3 sites de l'association, respectivement St Michel, Vic-Fezensac et Eauze, ainsi que Frédéric MUHARY, Trésorier, sont revenus en détail sur la saison 2022/2023 avec les 5 faits marquants de la saison 2022/2023, le rapport d'activités (ou rapport moral) de la saison 2022/2023 (voté à l'unanimité) et le rapport financier (voté à l'unanimité).



Les projets généraux du VEGA TT pour la saison 2023/2024 :

- Evolution de la grille tarifaire d'adhésion avec la licence « loisir » à 90 € (+ 10 €), licence « compétition » à 120 € (maintien) ; prise en charge par le Club des frais d'inscriptions liés à la participation aux tours de critérium individuels ; maintien des jours de stage offerts pour les jeunes de moins de 21 ans (10 € pour les 21 ans et plus) ; maintien du dispositif incitatif pour la pratique du tennis de table en compétition au travers d'une réduction « jeune compétition » (-30€) égal au tarif « loisir ». b)
- La poursuite du projet sportif du VEGA TT avec le développement du pôle « progression et compétitions » qui se traduira par la mise en place d'une 2e heure de cours avec l'entraîneur les lundis à Vic et vendredis à Eauze réservée aux jeunes souhaitant progresser, par le développement de la participation des jeunes des 3 sites aux différents tournois et critériums proposés dans le cadre des « Foyers Ruraux », avec pour objectifs le maintien de 5 équipes en championnat.

L'acquisition de 80 maillots aux couleurs du Club, l'achat de 2 tables de marque « JOOLA » pour la compétition, ainsi que la mise en place pour cette année d'indemnités kilométriques dans le cadre du championnat par équipes (départ de la salle de Vic, aller-retour, 1 seul véhicule) et une sortie Club pour assister à une rencontre de Pro B de tennis de table à Villeneuve sur Lot aideront à la réussite du projet sportif.

De plus le Club s'est engagé à participer financièrement à la rénovation de la salle de Vic (sol, rideaux, stockage).

- Suite au bilan d'activités de la saison 2022/2023, il a été acté la poursuite des « Animations et Promotions » du Club avec le maintien de la participation du Club aux manifestations locales (Bodega à « Pentecôtavic », nettoyage des verres à « Tempo Latino »), lancement d'une Bodega pour la fêria d'Eauze (7 et 8/07/2023), renouvellement de la journée des bénévoles, participation aux fêtes des sports de Vic-Fezensac, Eauze et Mirande.

Suite à la démission du Président Dimitri BOGDAN et à son souhait de cesser toute activité au Club, et à la volonté exprimée de Frédéric MUHARY de ne plus siéger au Comité Directeur, un appel à candidature a été lancé auprès des adhérents.

Les 3 adhérents suivants ont manifesté la volonté d'intégrer le Comité Directeur.

Enzo FEZAS de LANNEPAX, Dimitri CANO d'EAUZE et Romain GIRAUD de COURRENSAN.

Leur candidature a été acceptée et votée à l'unanimité.

Les échanges ont pu se poursuivre au restaurant le « Paradis d'Asie » en compagnie des adhérents et des partenaires du Club, tous invités pour l'occasion.